

**Commune d'ESSOUVERT**  
**Procès-Verbal**  
**Réunion du Conseil Municipal en date du 9 avril 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 avril à 19 h 30  
Le conseil municipal de la Commune d'ESSOUVERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Essouvert sous la présidence de M. Henri AUGER, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 avril 2024

Présents : Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN, Gérard CONNAN, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Emilie RACAULT, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Luc ZEMMOUCHE.

Absents excusés : Sylvaine CADORET qui a donné pouvoir à Henri AUGER, Anne DURIEUX, Sylvain SORIGNET.

Absents : Dominique BERTIN, Patrick WAREMBOURG

Secrétaire de séance élu : Luc ZEMMOUCHE

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
Nombre de Conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 13

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19h30  
Le procès-verbal de la séance du 13 février 2024 est approuvé sans observation à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**Vote des Comptes Financiers Uniques (qui se substituent aux anciens Comptes de Gestion et Comptes**

**Administratifs**:

Mr Henri AUGER, maire, ne pouvant pas participer au vote, quitte la séance.

Le vote a lieu sous la présidence de Mme Christiane VALAYER

**Budget Principal**

**Fonctionnement 2023**

Recettes	866 475,90
Dépenses	694 514,24
Résultat 2023	<b>171 961,66</b>
Reprise de l'excédent 2022	769 675,32
Résultat Fonct. global 2023	<b>941 636,96</b>

**Investissement 2023**

Recettes	288 346,79
Dépenses	690 283,91
Résultat 2022 (déficit)	<b>- 401 937,12</b>
Résultat 2023 Fonct et Invest	<b>539 699,84</b>

Ont voté pour : 13      Abstention : 0      Ont voté contre : 0

Mr Patrick WAREMBOURG arrive à la séance du Conseil municipal. Ainsi les votes changent :

Nombre de Conseillers en exercice : 17  
 Nombre de Conseillers présents : 13  
 Nombre de conseillers votants : 14

### **Budget Annexe Bar-Restaurant**

#### Fonctionnement 2023

Recettes	13 970,56
Dépenses	16 823,68
Résultat 2023	- 2 853,12
Reprise Excédent 2022	2 818,94
<b>Résultat Fonct. global 2023</b>	<b>- 34,18</b>

#### Investissement 2023

Recettes	5 097,00
Dépenses	0,00
Résultat Excdt Inv global 2023	<b>5 097,00</b>
<b>Résultat 2023 Fonct et Invest</b>	<b>5 062,82</b>

### **Budget Annexe lotissement Fief du Pin**

#### Fonctionnement 2023

Recettes	73 854,59
Dépenses	460,75
Résultat 2023	73 393,84
Reprise de l'excédent 2022	45 063,05
<b>Résultat Fonct. global 2023 Excédent</b>	<b>118 456,89</b>

#### Investissement 2023

Recettes	0
Dépenses	0
Résultat 2023 Excédent	0
Reprise du déficit invest 2022	- 446 999,78
Résultat Inv global 2023 Déficit	- 446 999,78
<b>Résultat 2023 Fonct et Invest déficit</b>	<b>-328 542,89</b>

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

Mr Henri AUGER revient pour la suite de la séance.  
Il est procédé aux affectations de résultats.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

#### **Décision Bar restaurant Le Relax :**

Le conseil municipal décide de baisser momentanément jusqu'en décembre 2024 inclus le loyer à 300€ HT et de maintenir le prix de la licence à 90€ HT.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### Travaux voirie 2024 :

Prévisions concernant les travaux de voirie pour l'année 2024 :

- Réfection des trottoirs au lotissement Fief Saint Noré : désimperméabilisation et revêtement infiltrant des trottoirs avec le Syndicat de Voirie pour un montant de 136 587,76 € H.T.
- les chemins VC 23 et VC 27 (Aumont), devis N°4059 de la Société Loulaysienne de Travaux Publics pour un montant de 20 776,00 € H.T.
- le parking du logement Semis face à l'église de Saint Denis du Pin, devis N° 4055 de la Société Loulaysienne de Travaux Publics pour un montant de 4 025,00 € H.T.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### Ossuaires aux deux cimetières :

Les ossuaires des deux cimetières de notre commune n'étant pas du tout fonctionnels il est urgent de les refaire. Deux devis de la société Pompes funèbres COLIN ont été retenus par la commission cimetière:

- Cimetière de La Benâte : pose d'une tombale sur l'ossuaire existant pour un montant de 237,00 € TTC
- Cimetière de Saint Denis du Pin : construction d'un ossuaire pour un montant de 3 520,40 TTC

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### Achat tables et chaises pour la Salle de l'Alliance :

Quelques tables et chaises sont à racheter pour la Salle de l'Alliance car certaines sont cassées ou en très mauvais état. Suite à la réunion de la commission le devis de la société Discount Collectivités est retenu pour un montant de 4304,98€ TTC

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### Achat de rideaux de scène pour la salle de l'Alliance:

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de changer les rideaux de scène pour la salle de l'Alliance. Le Conseil Municipal décide de donner son accord pour celui de la Société LA BOITE NOIRE à Aulnay-Sous-Bois pour un montant de 8 952,00€ TTC

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 :

	Taux 2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	37,64 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	46,57 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée)	9,35 %

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### Vote des subventions pour l'année 2024:

Pour 2024, la commune attribue les subventions suivantes aux associations :

FOPAC d'Essouvert	100.00
ARCHE	50.00
Don du sang	50.00

MFR St Denis du Pin (2 élèves de la commune)	100.00
	-----
Total	300.00 €

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

**Vote des budgets 2024 :**

Sous la présidence de Mr AUGER, Maire, les budgets 2024 sont votés à l'unanimité.

**Budget principal**

Fonctionnement : 933 330,46 €  
Investissement : 1 550 763,76 €

Les nouveaux programmes d'investissement sont : vestiaires du foot, travaux de voirie 2024.

**Budget Bar-Restaurant**

Fonctionnement : 5 880,00 €  
Investissement : 7 437,82 €

**Budget Lotissement Fief du Pin**

Fonctionnement : 792 280,09 €  
Investissement : 747 211,88 €

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

**Demande de subvention DETR pour les équipements sportifs du foot:**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que nous avons sollicité la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2024 pour le projet de démolition des anciens vestiaires de foot, toutefois les tarifs ayant augmenté, un nouveau plan de financement est proposé afin de récupérer une plus grande subvention.

**Plan de financement détaillé DETR:**

		<b>Montant HT</b>
- Travaux de rénovation		204 162,29 €.
- Subventions sollicitées :		
État : DETR	30 % maximum	61 248,69 €
Conseil Départemental	25 % + 10 % maximum	57 750,00 €
FAFA (Fonds d'aide au foot amateur)	20 à 30 % avec plafonds	40 000,00 €
Autofinancement	20 %	45 163,60 €
		-----
		<b>204 162,29 €</b>

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

**Demande de subvention Adour Garonne pour les trottoirs :**

Monsieur le Maire rappelle les travaux d'aménagement des trottoirs au lotissement Fief Saint Noré.

Le Conseil Municipal ayant accepté le devis du Syndicat Départemental de la Voirie tenant compte notamment de travaux de des-imperméabilisation des trottoirs par la mise en place d'un béton clair drainant permettant l'infiltration de l'eau, Mr le Maire indique qu'à ce titre des aides sont dispensées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

La part de des-imperméabilisation du devis s'élevant à 120 439.95 € HT, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à solliciter le dispositif de l'agence de l'eau à hauteur de 50% du montant des travaux correspondants, soit une aide de 60 219.98 €.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### **Demande de subvention au titre des Amendes de police – Réalisation de cheminements doux**

Mr le maire informe le conseil qu'une autre subvention peut être demandée auprès du Conseil Départemental au titre du produit des Amendes de police – Réalisation de cheminements doux, pour ces mêmes travaux du lotissement Fief Saint Noré.

Cette subvention est de 50 % du montant HT des travaux plafonnés à 50 000 € HT (soit 25 000€)

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### **Examen de la nouvelle proposition de la SEMIS pour la construction de maisons locatives au lotissement du Fief du Pin :**

Monsieur le Maire revient sur la proposition faite par la SEMIS pour la construction de maisons locatives au lotissement du Fief du Pin à Essouvert (Voir PV du conseil municipal du 13 février 2024).

La SEMIS souhaiterait faire l'acquisition de 2 autres parcelles N° 457 et 458 rattachées aux 3 premières, d'un total de 61 m2 à 17,00 le m2 également qui serviront de parking à ces logements.

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### **Travaux d'enfouissement à La Benâte tranches 1 et 2 ORANGE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'enfouissement des réseaux basse tension et éclairage public à La Benâte, ORANGE a adressé à la commune deux conventions de travaux. Elles formalisent les conditions de réalisation des prestations et les participations de chaque partenaire.

- Tranche 1 pour la rue de l'église / rue du stade
- Tranche 2 pour la rue de l'église / rue de l'Oumerie

Ont voté pour : 14	Abstention : 0	Ont voté contre : 0
--------------------	----------------	---------------------

### **Création d'un nom de rue à La Fayolle**

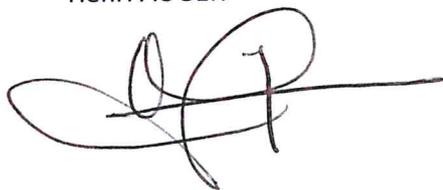
Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination du chemin C18 à La Fayolle reliant la route départementale RD213 de l'entrée Est du village au chemin C17 au sud, le Conseil Municipal adopte la dénomination « Rue du gros Chêne »

### **Questions diverses :**

- Le point est fait sur les appels d'offre des travaux de la maison de La Fayolle
- Mr LEAUD signale qu'un appel d'offre vient également d'être lancé pour les vestiaires du foot.
- Les travaux de peinture du bardage de la salle de l'Alliance est en cours
- Les réunions de commissions sont fixées
- Les élections européennes auront lieu le 09 juin 2024. Les bureaux sont formés
- Lecture est faite d'un courrier de remerciements fait à la commune par Mr Sorignet Jean-Pierre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Maire  
Henri AUGER



Le secrétaire de séance  
Luc ZEMMOUCHE

